



# BIEN CHEZ SOI en Côte Basque

[Retour Site](#)

## A titre de comparaison

<b>Vous vous adressez à BIEN CHEZ SOI EN COTE BASQUE</b>	<b>Vous recrutez DIRECTEMENT une employée : VOS CONTRAINTES</b>
Nous sommes l'employeur et vous n'avez aucune contrainte administrative ou de gestion	Vous devenez employeur, vous êtes tenu de régler salaires et charges ainsi que les fins de contrats
Nous nous chargeons du recrutement	Contraintes de recrutement
Nous sommes souples, vous ne réglez que les prestations réalisées	Vous êtes tenu de régler toutes les prestations
Nous remplaçons les intervenantes	En cas d'absence vous restez sans service
Nous pouvons répondre au surcroît de demande, notamment en période d'été	Ce n'est pas le cas avec une employée directe
Nos prix sont nets, pas de frais de déplacement ou de parking	Les frais sont à votre charge
Suite à un accident ou une hospitalisation votre mutuelle ne prendra en charge une aide ménagère qu'en passant par une entreprise	Pas de prise en charge avec un emploi direct